

**Université du Québec à Montréal  
Département de science politique**

**Session Automne 2011**

<p><b>POL 890W-30 Les finances publiques : impasse et enjeux</b></p>
--

**Horaire : mercredi, 9H30-12H30  
Professeur : Pierre P.Tremblay  
Bureau : A-3670, tél. 987-3000 (4042#)  
Courriel : [tremblay.pierre\\_p@uqam.ca](mailto:tremblay.pierre_p@uqam.ca)**

---

### **Descriptif du séminaire**

Ce séminaire a pour but de mener les participants à se doter d'une base théorique de réflexion sur le financement et les dépenses de l'État moderne. Cette démarche de réflexion prend pour point de départ le postulat que les finances des administrations publiques des pays dits riches sont confrontées à une forte tendance aux déficits budgétaires et à la croissance de la dette nationale. La plupart des solutions de redressement proposées semblent vouloir se fonder sur le recadrage des grandes fonctions étatiques ainsi que sur une réorientation des politiques publiques. Quel sera l'impact de ces réformes sur les principes de justice, d'équité et d'efficacité qui les justifient ? Les participants au séminaire seront appelés à se pencher sur la structure et la mécanique des finances publiques ; à faire le point sur la situation des finances publiques au Québec et au Canada et à esquisser des pistes de sortie de crise en tenant compte des réalités économiques, politiques, sociales et culturelles.

Chacune des rencontres abordera un thème particulier des finances publiques comme, par exemple : les grands principes qui président aux finances publiques, les diverses avenues de financement des services publics, la nature réelle des dépenses, la redistribution, l'impact de la dette, etc. Les références principales seront les cas du Canada et du Québec sans être considérés, toutefois, en exclusivité.

L'animation du séminaire sera faite à l'aide d'exposés sur la théorie budgétaire faits par le professeur et par des discussions sur des textes choisis et des documents officiels portant sur les finances d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

---

## Thèmes

### **1. L'État, le marché et la crise des finances publiques**

Jacques Généreux, *Les vraies lois de l'économie* (2005), Paris, Les éditions du Seuil pp. 9-34 et pp. 83-106.

Philippe Hurteau, *D'où vient la crise des finances publiques?* (mars 2008), Montréal, IRIS, au complet.

### **2. Finances publiques et gouvernance financière publique.**

Paul Marie Gaudemet et Joël Molinier, *Finances publiques*, (1992), tome 1, Paris Montchrestien, pp. 36-59.

Pierre P. Tremblay, *texte inédit* (2011)

### **3. Le cadre de la gestion des politiques de finances publiques.**

Pierre P. Tremblay, *texte inédit* (2011)

### **4. L'offre et la demande de biens et services publics.**

Christian Saint-Étienne, *L'État et votre argent, les vrais enjeux de la fiscalité* (2011), Paris, François Bourin Éditeur, pp. 15-32.

James Gwartney, Randall Holcombe et Robert Lawson, *Taille de l'État et richesse des nations*, Institut économique de Montréal, cahier de recherche, février 2000, Montréal, tout le document.

Hugh Mackenzie et Richard Shillington, *L'aubaine discrète du Canada; les avantages tirés des services publics*, Canadian Center for Policy Alternatives, Toronto, septembre 2009.

### **5. Les instruments de financement de l'État.**

Jacques Généreux, *Les vraies lois de l'économie* (2005), Paris, Les éditions du Seuil pp. 137-151.

Thierry Lambert et alii, *Les chantiers fiscaux à engager* (2002), Paris, L'Harmattan, pp.193-210. (texte de Michel Bouvier)

## **6. La politique de financement.**

Annie Vallée, *Les systèmes fiscaux (2000)*, Paris, *Les éditions du Seuil*, pp. 69-96.

Eve-Lyne Couturier, Philippe Hurteau et Simon Tremblay-Pépin, *Budget 2010 : Comment financer les services publics (mars 2010)*, Montréal, IRIS, au complet.

## **7. La politique des dépenses publiques.**

Jacques Généreux, *Les vraies lois de l'économie (2005)*, Paris, Les éditions du Seuil pp. 297-313.

## **8. Effets et résultats.**

Annie Vallée, *Les systèmes fiscaux (2000)*, Paris, *Les éditions du Seuil*, pp. 97-139.

Jacques Généreux, *Les vraies lois de l'économie (2005)*, Paris, Les éditions du Seuil pp. 247-260.

Eve-Lyne Couturier et Bertrand Shepper, *Qui s'enrichit, qui s'appauvrit 1976-2006*, Montréal, IRIS, au complet.

## **9. Le phénomène du déséquilibre budgétaire et de la dette.**

Jacques Généreux, *Les vraies lois de l'économie (2005)*, Paris, Les éditions du Seuil pp. 329-346.

Louis Gill, *L'heure juste sur la dette du Québec (juin 2010)*, Montréal, Économie autrement, au complet.

## **10. L'économie souterraine et l'évasion fiscale**

Jean-Claude Martinez, *La fraude fiscale (1990)*, Paris, PUF, Que sais-je ? Au complet.

## **Travaux pratiques**

. 10 minis essais sur les thèmes du séminaire d'une longueur de 2 à 3 pages. Chaque manuscrit doit être remis à la fin de la séance. Le tout compte pour 50% de l'évaluation finale.

. Un essai final de 10 à 15 pages dont le thème est : des finances publiques pour demain. Ce travail compte pour 50% de l'évaluation finale et devra être remis avec la fin de la session.

## Principaux sites internet pour les documents et les publications officielles

### Gouvernement du Canada

Gouvernement du Canada <http://www.canada.gc.ca>

Ministère des Finances Canada <http://www.fin.gc.ca>

Secrétariat du Conseil du Trésor Canada <http://www.tbs-sect.gc.ca>

Agence du revenu du Canada <http://www.cra-arc.gc.ca>

Parlement du Canada <http://www2.parl.gc.ca>

Statistique Canada <http://www.stacan.gc.ca>

Banque du Canada <http://www.bank-banque-Canada.ca>

### Gouvernement du Québec

Gouvernement du Québec <http://www.gouv.qc.ca>

Finances Québec <http://www.finances.gouv.qc.ca>

Secrétariat du Conseil du Trésor Québec <http://www.tresor.gouv.qc.ca>

Revenu Québec <http://www.revenu.gouv.qc.ca>

Institut de la statistique Québec <http://www.stat.gouv.qc.ca>

Assemblée nationale du Québec <http://www.assnat.qc.ca>

### Autres

OCDE <http://www.oecd.org>

Banque Mondiale <http://www.banquemondiale.org>

Fonds monétaire international <http://www.imf.org>

Réserve fédérale des Etats-Unis <http://www.federalreserve.gov>

## Bibliographie sélective

- Baslé, Maurice, *Le budget de l'État*, Paris, Éditions La Découverte, 1985.
- Baslé, Maurice, *Systèmes fiscaux*, Paris, Dalloz, 1989.
- Bauche, Gilles, *Budget de crise ou crise du budget*, Paris, Hatier, 1993.
- Bélanger, Gérard, *Croissance du secteur public et fédéralisme : perspective économique*, Montréal, Agence d'ARC, 1988.
- Beltrame, Pierre, *La fiscalité en France*, 8<sup>e</sup> édition, Paris Hachette, 2001.
- Bernier, Robert et James Iain Gow (sous la direction de), *Un État réduit ? A Down-sized State ?*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994.
- Bertoni, Pascale, *Les politiques fiscales sous la cinquième république, discours et pratiques (1958-1991)*, Paris, l'Harmattan, 1995.
- Bird, Richard M. et Jack M. Mintz, *Taxation to 2000 and Beyond*, Canadian Tax Paper, no. 93, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1992.
- Bottin, Michel, *Histoire des finances publiques*, Paris, Economica, 1997.
- Canadian Tax Foundation, *The National Finances ; an Analysis of the Revenues and Expenditures of the Government of Canada*, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1992.
- Cook, Rupert et Joan Mount, *Données statistiques canadiennes, comment interpréter l'information ;* Ste-Foy, PUQ, 1993.
- Cowell, Frank A, *Cheating the Government ; the Economics of Evasion*, Cambridge, The MIT Press, 1990.
- Crowley, Richard W. (dir), *Compétitivité et prestation des services publics*, Kingston, Université Queen's. 1993.
- Doern, G.Bruce, Maslove, Allan M. et Prince, Michael J., *Public Budgeting in Canada, Politics, Economics and Management*, Ottawa, Carleton University Press, 1991.
- Dubergé, Jean, *Les Français face à l'impôt*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1990.
- Euzéby, Alain et Marie-Luise Herschel, *Finances publiques : une approche économique*, Paris, Dunod, 1990.
- Fair, Donald E. et Christian de Boissieu, éd., *Fiscal Policy, Taxation and the Financial System in an Increasingly Integrated Europe*, London, Kluwer, 1992.
- Harder, Peter et Evert Lindquist, « Gestion et déclaration des dépenses au gouvernement du Canada : évolution récente et contexte, dans Jacques Bourgault, Maurice Demers et Cynthia Williams (dir.), *Administration publique et management public, expériences canadiennes*, Québec, Les publications du Québec, 1997.
- Hartle, Douglas G., *The Expenditure Budget Process of the Government of Canada : a Public-Choice Rent-seeking Perspective*, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1988.
- Hogg, Roy D. et Jack M. Mintz, *Who Pays the Piper ? Canada's Social Policy*, Kingston, John Deutsch Institute for the Study of Economic Policy, 1994.
- Ip, Irene K. et Jack M. Mintz, *Dividing the Spoils, the Federal-Provincial Allocation of Taxing Powers*, Toronto, C. D. Howe Institute, 1992.
- Laferrère, Armand, *Les finances publiques*, Paris, Éditions de Fallois, 1998.
- Lambert, Thierry et alii, *Les chantiers fiscaux à engager*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Maslove, Allan M. Prince, Michael J. et Doern, G.Bruce, *La budgétisation au fédéral et au provincial*, Ottawa, Commission royale sur l'union économique et sur les perspectives de développement du Canada, volume 41, 1986.
- Matouk, Jean, *Le socialisme libéral*, Paris, Albin Michel, 1987.
- Matthieu, Robert, *Le racket fiscal*, Paris, Albin Michel, 1990.
- McMillan, Melville, Ed., *Provincial Public Finances*, 2 vols. Canadian Tax Paper no. 91, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1991.
- Minarik, Joseph J., *Making Tax Choices*, Washington, The Urban Institute, 1985.

Musgrave, Richard A. et Musgrave, Peggy B., *Public Finance in Theory and Practice*, 4th edition New-York, McGraw-Hill, 1984.

Musgrave, Richard A., *Public Finance in a Democratic Society*, vol.1, New-York, Harvester, 1986.

Neurisse, André, *2000 ans d'impôts*, Paris, Sides, 1995.

Paquette, Pierre et Mario Seccareccia, *Les pièges de l'austérité*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Perry, J. Harvey, *A Fiscal History of Canada-The Postwar Years*, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1989.

Perry, J. Harvey, *Taxation in Canada*, 5th ed. Toronto, Canadian Tax Foundation, 1990.

Phillips, Susan D., ed.; *How Ottawa Spends 1994-95 : Making Change* ; Ottawa, Carleton University Press, 1994.

Proudhon, Pierre-Joseph, *Théorie de l'impôt*, Paris, l'Harmattan, 1995. Ouvrage rédigé originellement en 1860.

Purchase, Bryne (dir.), *Compétitivité et taille du secteur public*, Kingston, Université Queen's, 1993.

Rivoli, Jean, *Le budget de l'État*, Paris, Seuil, 1975.

Rivoli, Jean, *Vive l'impôt*, Paris, Seuil, 1965.

Rosen, Harvey S., *Public Finance*, 3rd edition, Homewood, Irwin, 1992.

Shome, Parthasarathi, *Tax Policy Handbook*, Washington, International Monetary Fund, 1995.

Stein, Herbert, ed., *Tax Policy in the Twenty-first Century*, New-York, John Wiley, 1988.

Sterdyniak, Henri, Marie-Hélène Blonde, Gérard Cornilleau, Jacques Le Cacheux et Jean Le Dem, *Vers une fiscalité européenne*, Paris, Economica, 1991.

Stewart, Michael, *Keynes*, Paris, Seuil, 1969.

Tirard, Jean-Marc, *La fiscalité des sociétés dans la CEE, 1991-1992*.

Tremblay, Miville, *Le pays en otage ; le financement de la dette publique*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1996.

Tremblay, Pierre P., *La politique fiscale; à la recherche du compromis*, 2<sup>e</sup> édition, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998.

Tremblay, Pierre P., « Tel état, telle fiscalité » dans *Politique*, no.17, 1990.

Tremblay, Pierre P., « Le message derrière le comportement fiscal : Macluhan a-t-il raison? », dans *Recherches sociologiques*, Louvain-La-Neuve, no.1, 1994.

Tremblay, Pierre P. et Guy Lachapelle, *Justice, équité, Fraude*, note de recherche no. 48, Université du Québec à Montréal, département de science politique, 1994.

Tremblay, Pierre P., « Le denier de César » dans, Lawson-Hellu, Laté (dir.), *Littérature et impôt*, Ottawa, Les éditions David, 2002, pp. 99-118.

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

### PLAGIAT

#### Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.9 Entente d'évaluation

#### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

#### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.